

Bilan de la surveillance réalisée par l'intermédiaire du réseau des pharmaciens de Guyane entre les mois d'Octobre et Novembre 2007

1. Qu'est ce que la Papillonite ?



La papillonite est une affection dermatologique aiguë à type d'urticaire causée par le contact avec des micro fléchettes libérées par la femelle d'un papillon de genre *Hylesia* (*Hylesia metabus*), communément appelé « papillon cendre ». Les fléchettes se trouvent au niveau de l'abdomen et elles contiennent une substance toxique. Celles-ci restent actives longtemps même après la disparition des papillons, éventuellement plusieurs années.

Cette espèce se répartit sur la bande littorale allant du Nord du Brésil à l'Est du Venezuela. En effet, elle évolue dans des zones de mangrove situées en dehors de l'influence des marées, un milieu composé de palétuviers de plus de 20 mètres de haut propice au développement.

Le cycle de développement complet de l'*Hylesia metabus* se déroule sur environ 3 mois et passe par différents stades : œufs, larves, chenilles et papillons. Les chenilles forment un cocon d'où s'échapperont les papillons. Ces derniers n'ont pas de trompe et ne se nourrissent donc pas. Leur durée de vie est ainsi réduite à 3 ou 4 jours pendant lesquels ils vont chercher à s'accoupler et à pondre. Les femelles pondent environ 100 à 200 œufs, passent leur journée dans les feuillages ou contre les troncs immobiles. Elles ont une activité crépusculaire, notamment autour des points lumineux où elles s'ébattent, libérant ainsi les fléchettes, formant parfois un léger brouillard facilement véhiculé par le vent ou les courants d'air.

Les lésions cutanées apparaissent 15 à 30 minutes après le contact avec la peau, elles sont constituées de lésions papulo-vésiculeuses accompagnées d'un prurit intense à recrudescence nocturne. Parfois, on note des signes ophtalmologiques (conjonctivite ou kératite) et rarement des signes respiratoires. Ce phénomène se reproduit de façon cyclique tous les trois mois.

2. Synthèse de surveillance de la papillonite

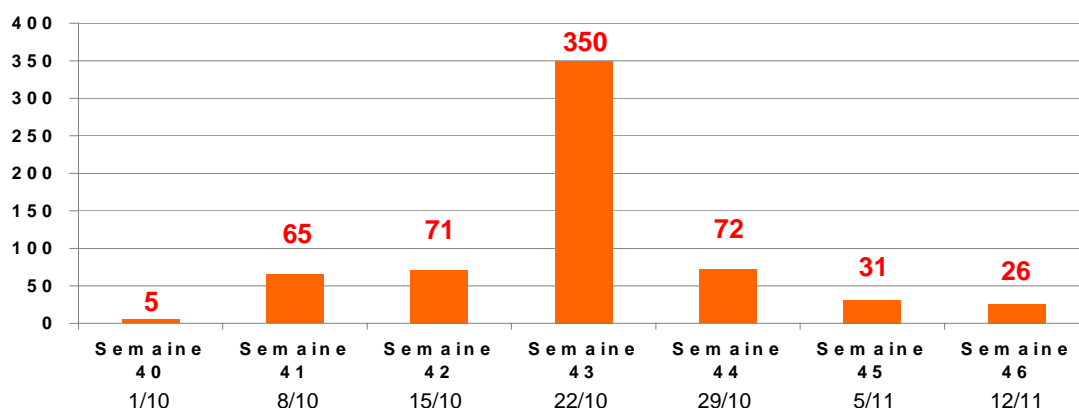
Afin d'évaluer le nombre de personnes atteintes par la papillonite, le service Santé Environnement de la DSDS Guyane a mis en place un réseau de surveillance de la papillonite par l'intermédiaire du réseau des pharmaciens de Guyane.

Ainsi, entre les mois d'octobre et de novembre 2007 la DSDS a contacté de manière hebdomadaire les 37 pharmacies des principales communes du littoral et sur deux communes des fleuves (Maripasoula et Saint Georges), dans le but de relever le nombre de personnes touchées par la papillonite ayant consulté les officines. **Les pharmaciens** ont participé activement à l'opération dès le départ, puisque les **taux de participation** ont toujours été supérieurs à **85 %**, à l'exception de la première semaine.

Sur les **7 semaines** d'étude (du 1 octobre au 16 novembre 2007), le **nombre total cumulé** de personnes recensées ayant demandé des conseils vis à vis de lésions cutanées liées à la papillonite est de **630**. Le **pic** du nombre de personnes touchées a été atteint au cours de la **semaine 43**, avec **350 cas recensés**, correspondant à une phase de forte pullulation. La semaine 44 a été marquée par une importante diminution, soit **72** personnes recensées. Cette phase correspond à la fin de la pullulation des papillons cendres.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la papillonite enregistrée sur le littoral de la Guyane durant cette période.

Nombre de cas de papillonite recensés auprès des pharmacies du littoral, de Maripasoula et de Saint Georges depuis le début de la semaine 40 (1^{er} Octobre 2007).

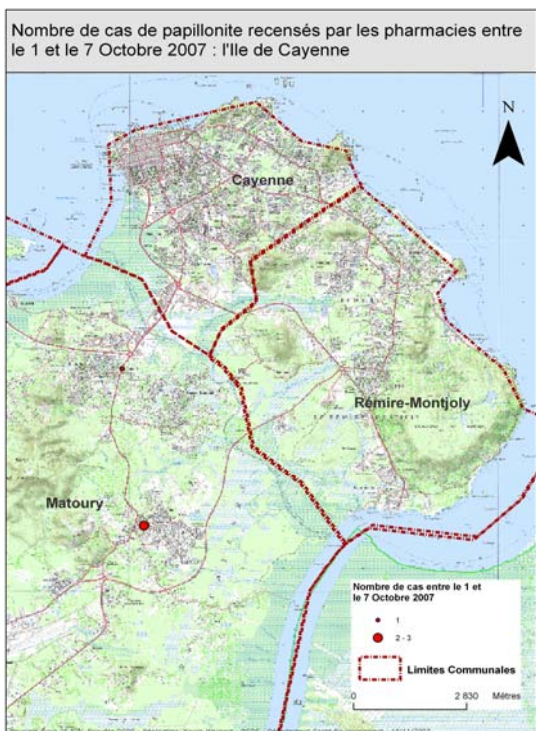


A l'issue de cette étude la DSDS a réalisé une cartographie de l'évolution de la papillonite sur les communes l'île de Cayenne durant 7 semaines. Ce choix est justifié par les résultats de la surveillance sur le littoral : **Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury ont concentré 92 % des cas de papillonite recensés** du 1 Octobre au 18 Novembre 2007.

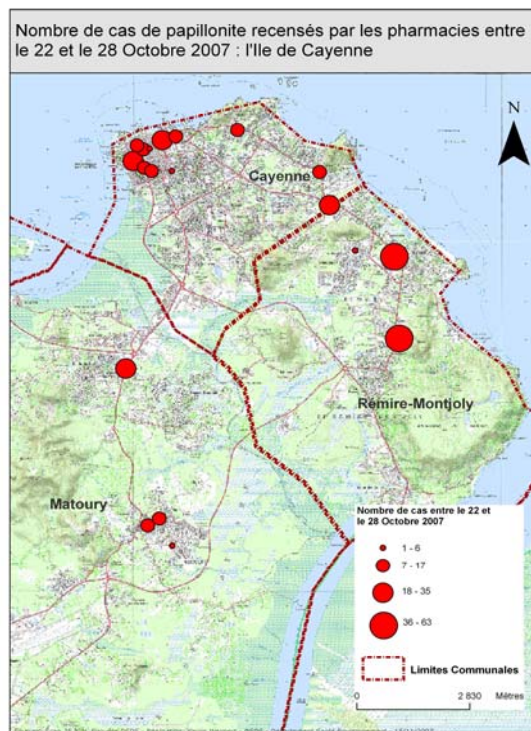
Sur les communes de Kourou et de Sinnamary, très peu de cas ont été recensés. Dans ces deux localités de la Guyane, la papillonite est connue depuis longtemps et les habitants ne demandent plus forcément de conseils auprès de leurs pharmaciens.

L'ensemble cartographique ci-dessous présente une spatialisation de l'évolution du nombre de cas de papillonite recensés auprès des pharmacies de l'île de Cayenne. La carte n°1 correspond à la semaine 40, où seule la commune de Matoury recensait des cas de papillonite. La carte n°2 montre la situation de la semaine 43, correspondant au pic de pullulation. La carte n°3 correspond à la semaine 46, l'ultime période d'étude où l'on constate la fin de l'épisode papillonite. Enfin, la carte n°4 fait état du nombre total de cas de papillonite recensés entre le 1 Octobre et le 11 Novembre 2007.

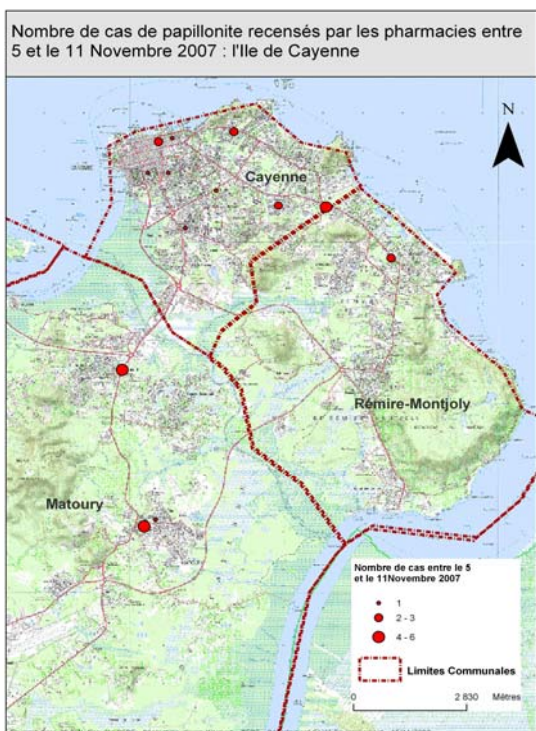
Carte n° 1



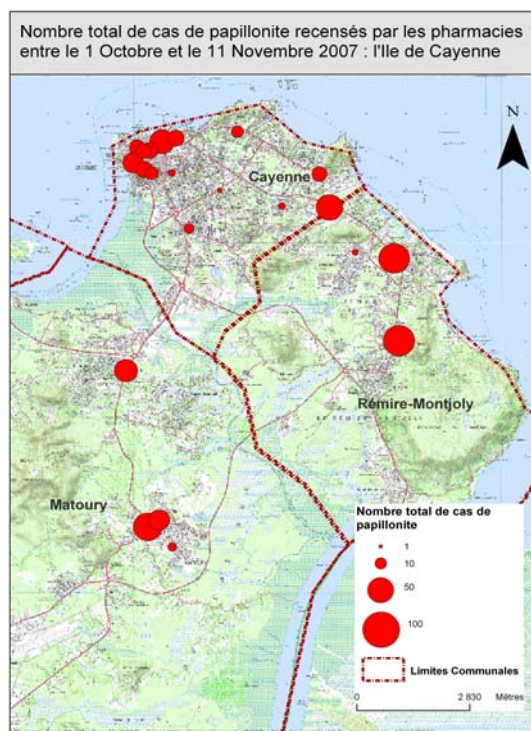
Carte n° 2



Carte n° 3



Carte n° 4



NB : La prochaine pullulation de papillons cendres est susceptible de se développer mi janvier 2008.